



Bonjour,

Concerne : Renseignements à fournir conformément à article 3.94 § 1 du Code civil

1. Fonds de roulement et fonds de réserve

App 18/4 (2G)

Type de fonds	Montant total	Quotités lot	Quotités totales	= Montant
Fonds de roulement général (Lot 17/0101) Appartement + cave	31.355,50 €	109	1000èmes	3417.75€/an
Fonds de réserve	20 000€	109	1000èmes	2180€

App 18/7 (4D)

Type de fonds	Montant total	Quotités lot	Quotités totales	= Montant
Fonds de roulement général (Lot 17/0101) Appartement + cave	31.355,50 €	71	1000èmes	2226.24€/an
Fonds de réserve	20 000€	71	1000èmes	1420€

2. Le montant des arriérés éventuels dus par le propriétaire à ce jour

App 18/4

- **2180€** (fonds de réserve 2025)
- **1993.69€** (provision mensuelle Aout 2025, Septembre 2025, Octobre 2025, Novembre 2025, Décembre 2025, Janvier 2026, Février 2026)
- **180€** (frais de mutation demande du 29-01-26)

App 18/7

- **1420€** (fonds de réserve 2025)
- **1298.64€** (provision mensuelle Aout 2025, Septembre 2025, Octobre 2025, Novembre 2025, Décembre 2025, Janvier 2026, Février 2026)
- **180€** (frais de mutation demande du 29-01-26)

Total App 18/4 ;

- **2173.69€** sur le compte courant [REDACTED] avec la communication [REDACTED]

- 2180€ sur le compte courant [REDACTED] avec la communication [REDACTED]
(Sous réserve de décompte approuvé à intervenir ultérieurement).

Total App 18/7 ;

- 1478.64€ sur le compte courant [REDACTED] avec la communication [REDACTED]
- 1420€ sur le compte courant [REDACTED] avec la communication [REDACTED]
+ [REDACTED]
(Sous réserve de décompte approuvé à intervenir ultérieurement).

3- La situation des appels de fonds, destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée générale à ce jour

Un fonds de réserve travaux de 20 000€

4- Procédure judiciaire en cours

NEANT

5- Procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années, ainsi que les décomptes périodiques des charges des deux dernières années

Nous joignons à la présente une copie des trois procès-verbaux des dernières assemblées générales ainsi que les deux derniers décomptes approuvés par l'AG. La comptabilité se clôture le 31-12-25 et est donc en cours de vérification par le commissaire aux comptes.

6- Bilan

Nous joignons à la présente une copie dernier bilan approuvé par l'assemblée générale.

Nous restons à votre disposition pour toute autre information complémentaire.

Sincères salutations,

	Leleux Jonathan Expert Immobilier +32 0472 77 56 09	info@atlassi- immo.be
	Ch. de Redemont 128 7100 La Louvière Syndic - Vente – Location - Gestion Locative	www.atlassi- immo.be

De : Carolane FLORUE - Alex Invest <carolane@alexinvest.be>

Envoyé : jeudi 29 janvier 2026 14:24

À : Info <Info@atlassi-immo.be>

Objet : ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble sis ADRESSE « ACP SYLVAIN GUYAUX »